

Bachelier en informatique orientation informatique industrielle

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI
Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

I1267 TELECOMMUNICATION 2			
Ancien Code	TEIN2B67II	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CIII2670		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Michel HANOTIAUX (hanotiauxm@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE aborde des notions de base utilisées dans le domaine des transmissions.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer et informer**
 - 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Acquis d'apprentissage visés

Apprendre les principes de la transmission de l'information numérique. Ce cours aborde l'utilisation des télécommunications à des fins de transmissions de données et sera une base à la télématique et aux réseaux d'ordinateurs.

Avec de bonnes connaissances des termes, des techniques, des procédés rencontrés en transmission de données, l'élève sera capable de comprendre la gestion de l'information tant stratégique qu'opérationnelle dans les réseaux informatiques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEIN2B67IIA Télécommunication 2 24 h / 2 C

Contenu

Procédés de transmission (modulation, l'échantillonnage, le multiplexage).

Modulations numériques.

Transmission de données.

Transmission numérique.

Les technologies xDSL

Sécurités des données - Traitement des erreurs de transmission.

Démarches d'apprentissage

Cours théorique + Exercices.

Vidéos explicatives sur les différents principes énoncés dans le cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Questionnaire à résoudre à la fin de chaque chapitre.

Un questionnaire est donné après chaque chapitre. La résolution de ces questionnaires de manière personnelle constituera un résumé de la matière à connaître pour l'examen.

Sources et références

- Systèmes de télécommunications (Fontiollet) Dunod)
- Télécommunications et transmission de données (Samuel Pierre - Marc Couture) Eyrolles

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus - Télécommunications -Tome3 - Michel Hanotiaux (HELHa)

Syllabus - Télécommunications -Tome4 - Michel Hanotiaux (HELHa)

4. Modalités d'évaluation

Principe

100% des points pour l'examen

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Les principes d'évaluation ci-dessus visent à permettre aux étudiant·es de mesurer rapidement leur niveau d'acquisition des compétences attendues

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. La demande devra être faite par l'étudiant au plus tard le 30 septembre 2022.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).